



Demande d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique Année 2024

Vous avez prévu d'acheter un vélo à assistance électrique, la commune de Cormelles le Royal peut vous octroyer une aide.

Le conseil municipal, lors de la séance du 2 avril 2024, a décidé de proposer une aide forfaitaire à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les Cormellois majeurs.

En fonction de vos revenus, cette aide sera de :

- ◆ 200 euros si votre revenu fiscal est inférieur ou égal à 15 400 € par part fiscale.
- ◆ 100 euros si votre revenu fiscal est supérieur à 15 400 € par part fiscale.



LES CONDITIONS D'ATTRIBUTIONS

L'aide forfaitaire sera attribuée pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique neuf ou d'occasion, n'utilisant pas de batterie au plomb.

Cette aide sera accordée à tout Cormellois majeur ayant fait une demande par écrit en remplissant le formulaire fourni par la commune avec la copie de sa facture d'achat de l'équipement. Cette aide ne pourra être allouée qu'une seule fois.

L'acquisition de ce matériel devra avoir été réalisée en 2024.

Le matériel devra être acheté dans un commerce situé dans la Communauté Urbaine Caen la mer.

Les bénéficiaires s'engageront moralement à conserver le vélo subventionné pour une durée de trois ans minimum.

Les bénéficiaires qui souhaitent bénéficier de l'aide communautaire devront expressément indiquer cette demande dans ce formulaire et fournir les documents demandés par la Communauté Urbaine Caen la mer pour instruire le dossier.

L'aide sera octroyée en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes et dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie chaque année pour cette opération. Cette enveloppe est fixée à 6 000 € pour l'année 2024.

Toutes ces conditions sont indiquées dans la délibération Delib20240414 du Conseil Municipal du 2 avril 2024.

LE BÉNÉFICIAIRE

NOM et prénom :

Adresse :

14123 CORMELLES LE ROYAL

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

COURRIEL :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

DATE D'ACHAT DU VÉLO A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE :/...../.....

En signant le présent formulaire, je sollicite la Commune de Cormelles le Royal pour obtenir l'aide forfaitaire à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

- Je certifie que la date d'achat du Vélo à Assistance Électrique est le/...../..... dans le magasin.....situé à
- J'ai noté que si mon dossier était incomplet, il ne serait pas instruit (cf. pièces et justificatifs à fournir page 4 du présent formulaire).
- Je m'engage à conserver mon Vélo à Assistance Électrique pendant une durée de trois ans minimum.

Par ailleurs :

Je déclare avoir sollicité ou obtenu d'autres aides (employeur, conseil départemental...) pour un montant total de auprès de

OU

Je certifie ne pas avoir obtenu ou demandé d'autres aides pour l'achat de mon Vélo à Assistance Electrique.

Si mon revenu fiscal de référence est inférieur ou égal à 15 400 euros par part fiscale, je souhaite bénéficier de l'aide de 50 euros attribuée par la Communauté Urbaine de Caen la mer.

J'ai noté que je recevrai un courrier de notification m'informant du versement ou non de cette aide communale.

Date :
Signature

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement (UE) 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification sur vos données personnelles que vous pouvez exercer en contactant la Mairie de Cormelles-le-Royal, Responsable de traitements, et son Délégué à la Protection des données personnelles sur l'adresse mail suivante : DPO-RGPD@cormellesleroyal.fr. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée, il vous est possible de former une réclamation auprès de Commission nationale informatique et libertés (CNIL) via son site internet www.cnil.fr

LES PIÈCES À JOINDRE

- Recto/verso de votre pièce d'identité en cours de validité (passeport, carte d'identité ou carte de séjour).
- Relevé d'Identité Bancaire correspondant au nom de la pièce d'identité.
- Justificatif de domicile daté de moins de trois mois (facture, énergie, eau, téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance, quittance de loyer ...). En cas d'hébergement chez un tiers, fournir en plus du justificatif, une attestation sur l'honneur d'hébergement, signée de l'hébergeur.
- Facture d'achat mentionnant : nom et prénom, adresse du demandeur, date d'acquisition, références et prix du vélo.
- Certificat d'homologation du vélo.
- Numéro d'immatriculation inscrit sur la facture (décret n°2020-1439 du 23/11/2020 relatif à l'identification des cycles) et gravé sur le vélo.

Si vous souhaitez obtenir l'aide de la Communauté Urbaine Caen la mer :

- **Avis d'imposition** de l'année précédant l'achat, faisant état du nom du demandeur (toutes les pages). En cas de rattachement à l'avis fiscal du / des parent(s), fournir l'avis d'imposition mentionnant la part fiscale du demandeur de moins de 26 ans.

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier :/...../.....

Dossier complet OUI NON

Date du courrier de réponse :/...../.....

SUBVENTION DEJA OBTENUE : €

MONTANT A VERSER AU TITRE DE LA COMMUNE : €

MONTANT A VERSER AU TITRE DE CAEN LA MER : €

MONTANT TOTAL A VERSER : €

Courrier de notification le/...../.....

Vu par nous, Maire de Cormelles le Royal, pour le versement d'une somme de€

Arrêté à la somme de euros
(écrite en toutes lettres)

Le/...../.....

Le Maire,

Jean-Marie GUILLEMIN